Le partage inégal des revenus et du patrimoine

I. La répartition des revenus

1. Le partage de la valeur ajoutée

- La valeur ajoutée brute (calculée en déduisant des ventes d'une entreprise tous les achats effectués auprès d'organismes extérieurs), se partage en trois parts : pour l'État, les salariés et les apporteurs de capitaux, actionnaires, créanciers et dirigeants.

2. La formation du revenu disponible des ménages

- Le revenu disponible résulte des revenus issus de la **répartition primaire** et de la **redistribution** (ou **répartition secondaire**) opérée par l'État.
- Les revenus primaires des ménages : perçus par les ménages en contrepartie de leur participation au processus de production (revenus salariaux, revenus des valeurs mobilières, revenus foncier ou immobiliers...).
- La répartition secondaire (ou redistribution) : grâce au prélèvement d'impôts et de cotisations sociales, l'Etat peut effectuer le versement de revenus de transfert (allocations familiales, indemnité chômage, allocation logement, RSA, etc.). Elle a pour objectif de diminuer les inégalités entre les ménages.

II. Les inégalités

1. Les outils statistiques d'étude des inégalités de revenus et de patrimoine

- Le **revenu médian** partage la distribution des revenus des ménages en deux parts égales (50 % des ménages sont en dessous du revenu médian et 50 % au-dessus).
- Les **quantiles** (déciles, quintiles, quartiles, centiles...) regroupent les ménages par « tranches », de taille égale (10 % des ménages pour les déciles, 20 % pour les quintiles, 25 % pour les quartiles, 1 % pour les centiles).
- Le **rapport interquantile** (interdécile, interquintile, interquartiles, intercentile) permet de **comparer les extrêmes** (exemple : 10 % de ménages les plus riches aux 10 % de ménages les plus pauvres).
- La **courbe de Lorenz** : courbe mettant en relation les pourcentages cumulés des revenus (ou patrimoines) et de la population.
- **L'indice de Gini** : coefficient (variant entre 0 et 1) permettant d'évaluer le niveau d'inégalités des revenus (0 correspond à une société très égalitaire et 1 est la situation dans laquelle un seul individu concentre l'ensemble des richesses).

2. Les inégalités de revenus et de patrimoine en France

- les **inégalités de revenus augmentent**, mais elles demeurent dans la moyenne de l'Union européenne.
- les inégalités de répartition du patrimoine sont plus fortes que celles des revenus : plus de 45 % du patrimoine total est entre les mains de 10 % des ménages (car les héritages sont en général plus élevés dans les familles à hauts revenu et des revenus plus élevés génèrent une plus forte capacité d'épargne et d'endettement, et donc, année après année, une plus forte accumulation patrimoniale).

3. L'évolution des inégalités de niveau de vie

- La courbe de Kuznets (Simon Kuznets, prix Nobel d'Économie en 1971): les inégalités de revenus suivent une courbe en U inversé au cours de l'industrialisation et du développement économique des pays (les premières étapes de l'industrialisation s'accompagnent d'une importante augmentation des inégalités, puis ces inégalités diminuent avec la croissance du PIB).
- La remise en cause de la courbe de Kuznets : par l'augmentation, depuis une vingtaine d'années, des inégalités dans les pays industrialisés (l'écart s'est creusé entre les plus riches et les plus pauvres).



	_				
La valeur	:	L L			and the second
i a valeili	ainiitee	nriite se	narrage	en trois	narre

Pour l'Etat, les salariés et les apporteurs de capitaux

Pour l'Etat, les chômeurs et les apporteurs de capitaux

Pour l'Etat, les salariés et les dirigeants

Aucune réponse n'est juste

II. Les revenus primaires comprennent :

Le travail bénévole

Les prestations sociales

Les salaires

Aucune réponse n'est juste

III. Les revenus secondaires comportent :

Les prestations sociales

Les loyers perçus

Les dividendes

Le travail « au noir »

Partie I : Les inégalités de revenus et de patrimoine des ménages

IV. La redistribution a pour but :

La diminution des inégalités entre les ménages

L'augmentation des inégalités entre les ménages

Le fait de réduire le pouvoir d'achat des plus riches

Le travail « au noir »

#@__1__@#

V. La revenu médian constitue :

La moyenne des revenus des ménages

La répartition en deux parts égales des revenus des ménages

N'inclut pas les salaires

Inclut le travail bénévole

#@__2__@#

VI. Le revenu disponible brut des ménages se calcule :

en additionnant les revenus d'activité et du patrimoine

en ajoutant au revenu primaire les prestations sociales et en retranchant les impôts

en ajoutant au revenu primaire les prestations sociales et en retranchant les impôts et les cotisations sociales

aucune des réponses n'est juste #@ 3 @#

VII. Le décile mesure :

Les 100 % des ménages

Les 1 % des ménages

Les 10 % des ménages

Les 10 % des ménages les plus riches et les 10 % les plus pauvres

Les 10 % des menages les plus riches et les 10 % les plus pauvres					
#@_3_@#					
VIII. L'indice de Gini est toujours situé entre :					
0 et 1					
1 et 9					
0 et 100					
Il n'y a pas de limite					
#@1@#					
IX. Selon Simon Kuznets:					
Les inégalités de revenus se stabilisent lorsque le niveau de développement d'un pays s'accroît					
Les inégalités de revenus diminuent lorsque le niveau de développement d'un pays s'accroît					
Les inégalités de revenus augmentent lorsque le niveau de développement d'un pays s'accroît					
Les inégalités de revenus augmentent lorsque le niveau de développement d'un pays diminuent					
#@3@#					
X. Les inégalités de revenus en France :					
augmentent					
diminuent					
restent stables					
dépassent les inégalités de patrimoine					

#@__1__@#